FR 11391

LES JACOBINS

ARISTOCRATES, FÉDÉRALISTES,

ET CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRES.

Les voilà donc connus ses secrets pleins d'horreur.

Il est tems de déchirer le voile qui couvre depuis long-tems les projets liberticides et nationicides de la faction dite *des jacobins*, il est tems de dire aux citoyens, *la vérité, toute la vérité, rien que la vérité;* de leur montrer le piége qui leur est tendu, le précipice où ils sont prêts à tomber, et les chaînes qui sont préparées à ceux qui ne succomberont pas sous les coups des assassins de la Patrie..... Il est tems que ceux qui aiment sincerement la révolution, qui chérissent la liberté, l'égalité, qui voyant un frère dans chcun de leurs concitoyens, ouvrent les yeux à la lumière. Oui, Français, nous sommes sur le bord de l'abîme et si nous ne nous hâtons de prendre de justes mesures, pour nous en éloigner, nous y tomberons, nous y serons engloutis.

Les poignards des assassins de ma patrie ne m'intimideront pas: fort de ma conscience, je saurai tout braver pour dire la vérité, et pour faire connoître à mes concitoyens les atroces projets d'une société composée d'aristocrates, fédéralistes contre-révolutionnaires, qui sert les projets de Pitt et de Cobourg; enfin les véritables ennemis de ma Patrie.

THE NEWBERRY LIBRARY

Dire ce qu'étoient les jacobins lors de l'établissement de la société, et ce qu'ils sont aujourd'hui, est le devoir d'un ami de la vérité. Ce sera elle qui conduira ma plume et non la passion.

Je dois déclarer d'abord que je n'appartiens à aucune faction, que je ne suis ni feuillant, ni monarchiste, que je n'ai jamais occupé aucune place, que je n'en recherche aucune. Je m'honore de ma qualité de républicain français, j'aime ma patrie, mes concitoyens ; je hais les factieux et les intrigans ; j'abhorre ceux qui veulent l'asservir, ceux qui la troublent ; j'ai en exécration les tyrans sous quelque dénomination qu'ils se reproduisent. je compte cinquante années sans avoir à rougir d'un jour, d'un instant de ma vie ; le travail de mes mains a toujours fourni à mes besoins, à ceux de ma famille. Que ceux que je combats en disent autant.

Je répondrai aussi aux reproches du citoyen Calben, qui a cru entrevoir dans *les jacobins démasqués*, que je demandois la destruction des sociétés populaires. Cela n'est point entré dans mes vues, et j'aime à croire qu'une fois éclairé sur mes intentions, ce citoyen rendra la justice à laquelle j'aspire, c'est-à-dire, l'estime d'un homme de bien, d'un véritable ami de la patrie.

Je suis loin de nier que les premiers jacobins n'aient rendus de grands services à la chose publique, par la surveillance active qu'ils ont apportée dans l'examen de la première constitution, et lors de la révision. Ce sont ces premiers jacobins qui nous ont averti des pièges que nous tendoient les commissaires *réviseurs*. Mais les jacobins d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'autre fois !

Les anciens jacobins, persuadés que tant qu'un seul auroit 25 millions à sa dispositions, la nomination à presque toutes les places, il parviendroit aisément à corrompre les premiers agens du gouvernement, et à forger de nouvelles chaînes aux peuples, avoient résolus la destitution de la royauté, pour établir le gouvernement républicain sur les bases de la liberté et de l'égalité.

Mais ce système de gouvernement ne pouvoit pas plaire à des hommes ambitieux de gloire, altérés de richesses, et qui n'avoient pas les vertus nécessaires pour prétendre fixer sur eux les regards de leurs concitoyens. Hommes médiocres, perdus dans l'opinion publique, ils ont cherchés à se couvrir du masque du patriotisme, en se faisant recevoir dans une société qui avoit combattu tous les despotismes, pour proclamer la liberté et l'égalité.

Mais une fois admis dans la société, ils en ont terni la gloire par les plus folles prétentions, par l'envie de régner et de gouverner au gré de leur passion. Bientôt il n'est plus resté que des factieux, que des ambitieux prêts à se rendre à celui qui concevroit le foi espoir de redonner des chaînes aux français. Quelques personnes égarées par la réputation des premiers jacobins, ont cru servir la chose publique en s'unissant aux nouveaux venus. Forts d'une réunion de bons citoyens, les nouveaux jacobins ont imaginé de dominer seuls et presque sans partage avec la représentation nationale.

Différentes factions ont cherchés l'appui des jacobins ; celle d'Orléans a long-tems dominé la société, et dans le même tems que cet ambitieux cherchoit la royauté, Robespierre aspiroit à la dictature.

Robespierre qui avoit été proclamé l'*incorruptible*, conçut le fol espoir de se faire nommer dictateur ; mais il falloit qu'il fût aidé dans ses projets. La confiance ne se commande pas, il le sentit, mais il eut recours aux moyens qu'employèrent toujours les scélérats qui aspirerent à enchaîner les peuples. Il parvint, à l'aide de cette prétendue incorruptibilité, à se faire regarder comme le seul gardien des droits du peuple ; gloire qu'il voulut bien partager pendant un tems avec Couthon, St.-Just, Barrère, Collot-d'Herbois et autres, et ces ambitieux se distribuant les rôles, se louoient réciproquement à la tribune des Jacobins, et jetterent de la défaveur sur ceux de leurs collègues qui dans la Convention ne partageoient pas leur ambition, sur la majorité pure qui n'avoit en vue que le bonheur de la patrie. On peignoit ces députés sous les couleurs les plus propres à leur faire mériter la haîne du peuple, en empoisonnant leurs intentions, en leur en prêtant de perfides, et les spectateurs des tribunes, dupes ou salariés, alloient rapporter cela dans les grouppes, ou alloient à la Convention jetter bruyamment de la défaveur sur tel ou tel député. La société de son côté écrivoit aux sociétés affiliées qui ne manquoient pas d'envoyer des adresses dans le sens et suivant les principes des dominateurs de la société-mere.

Une fois maîtres de l'opinion, le peuple a été dépouillé dans le fait de la liberté ; les choix et les nominations lui ont été dictés, et toujours en faveur de gens vendus aux meneurs de la société-mere.

Enfin, une nouvelle aristocratie a succédé à celle de la naissance et à celle des richesses, et les privileges ont reparus. Il n'a plus été

assez d'être probe et bon citoyen, il falloit être membre de la société-mère ou tout au moins porteur d'un diplôme d'une société affiliée, et ce titre seul supposoit les vertus et les qualités nécessaires pour parvenir à tout.

Les sociétés établies pour surveiller les autorités n'ont plus été composées que des hommes qui étoient chargés des fonctions publiques et de ceux qui les avoient nommés, ou de ceux qui avoient besoin de leur appui et de leur crédit; et la surveillance a été illusoire pour beaucoup de dilapidateurs de la fortune publique. Ces sentinelles vigilantes, ces gardes avancées devinrent donc les complices de la faction dominante à Paris. Il n'y eut plus de places que pour les Jacobins et leurs affiliés, et cette société fut une caste privilégiée pour la nation.

Il n'a pas été difficile alors de faire trembler les hommes probes qui n'ayant pas voulu partager le crimes de forger des chaînes à leurs concitoyens, ont mieux aimé se retirer des assemblées, que d'y voter contre leur conscience. Mais dès-lors ils ont été déclarés suspects, incarcerés comme tels, et à l'aide de la délation qu'on a établie en principe, on est parvenu à faire des crimes à ceux qui n'avoient pas partagés l'horreur du nouveau tyran. On est parvenu enfin à établir le regne de la terreur, et des assasinats juridiques se sont commis chaque jour sur tous les points de la République.

Mais il falloit des complices à l'infâme Robespiere; il lui falloit des gens qui, revêtus du glorieux titre de députés, fissent detester la représentation nationale, en commettant en son nom les crimes les plus attroces, ceux

que ne commettroient pas des cannibales.

Sous prétexte d'épuration quelques députés qui avoient osés demander la liberté indéfinie de la presse, furent exclus, parce que la société jugeoit qu'ils n'étoient pas propres à servir les successeurs de Robespierre.

On ne tardera pas à voir que la société avoit conservé les principes du tyran que la justice nationale avoit frappé. Toujours curieuse de dominer, la société osa encore venir dicter des loix; mais la Convention sentant sa dignité blessée, rejettat avec mépris l'audacieuse pétition par un ordre du jour, et les murmures des citoyens apprirent aux successeurs de Robespierre que la derniere heure des factieux approchoit. C'est alors que les Barere, les Collot-d'Herbois, les Duhem, les Mouestier, les Carrier, et tous les complices, reprirent les fils de la conjuration ourdie par l'infâme Robespierre.

On vit donc venir ces adresses de Grenoble, de Dijon et celles de Marseille, presentée par Granet, et redigée par Reignier son parent, que la Convention a mis hors de la loi.

Mais en envoyant cette adresse, les Marseillois voulant amener la contre-révolution, l'avoit fait précéder d'une force militante d'autant plus effrayante, qu'elle étoit composée de gens qui n'avoient rien à perdre et tout à gagner dans une contre-révolution. La preuve de l'existence de cette horde assasine se trouve dans l'adresse même, où il est dit aux jacobins: *C'est a votre signal que notre bataillon est venu renverser le trône, et que nous avons proscrit Barbaroux et la Gironde; en seroit-il resté quelques débris impurs? PARLEZ, freres et amis, PARLEZ.*

La preuve est dans les séances des sociétés de Dijon, de Grenoble ; dans la pétition des hommes du 14 juillet, du 10 août et du 31 mai, et qui ne disent pas où ils étoient le 9 thermidor, tandis que la convention étoit sous le fer assassin des bourreaux de la patrie.

La prenve se trouve dans l'affectation à dire que ceux qui crient : *vive la convention* ! sont des aristocrates ; que les sociétés qui s'intitulent les amis de la convention, sont hors des principes.

La preuve se trouve dans la confédération des sociétés de Grenoble, de Dijon, Auxerre, Marseille, avec les jacobins de Paris. Dans la confédération ou contre-révolution du midi qui coïncident si bien avec l'arrivée d'une foule d'individus sans affaires à Paris.

La preuve se trouve enfin dans la retraite des bons citoyens qui, instruits de l'esprit de domination de la société, s'en sont retirés, et ont laissé le champ libre aux intrigans et aux factieux qui les gouvernent.

Il doit donc être démontré que la société des jacobins a été le berceau d'une aristocratie nouvelle ; que toutes les places n'ont été occuqées que par ses membres ou par leurs créatures ; que tous les traitres, les conspirateurs, les magistrats pervers, les juges sanguinaires, les administrateurs infideles sont sortis de son sein.

Il doit donc être démnotré qu'elle a aidé, et favorisé l'établissement du despotisme sur un système combiné de terreur et d'assassinats.

Quelle a entretenu des correspondances secrettes, qu'elle s'est fédéralisé avec les sociétés populaires de Dijon, Auxerre, Grenoble, Marseille etc. etc.

Qu'elle s'est fédéralisé avec plusieurs sections de Paris qui ont adhéré à l'adresse liberticide de Dijon, rejettée avec indignation par un plus grand nombre de sections.

Qu'elle a accueillie l'adresse du scélérat Reiguier, mis hors de la loi, etc etc.

Et il faudroit ménager une société composée de pareils hommes! une société qui veut opérer la contre-révolution, une société qui rivalise la représentation nationale, qui cherche à l'avilir pour la détruire ensuite! Non, la vertu ne transige point avec le crime, l'ami de la patrie avec ceux qui en sont les ennemis; les amis de la liberté et de l'égalité avec ceux qui veulent dominer.

Que les sociétés populaires soient ce qu'elles doivent être, des associations pour surveiller les administrations et éclairer les administrés, tous les amis de la patrie se feront gloire d'en être; mais, puisqu'elles sont dégénérées de leur institution, qu'elles sont des foyers de discorde, le réceptacle des conspirateurs, des traîtres, des fédéralistes, il est urgent de les interdire, jusqu'à ce que l'amour de la patrie ait fait sentir que toute la puissance de la nation est dans la Convention.

Si je ne me rencontre pas d'opinion avec le citoyen Calben, que j'estime être un ardent ami de la patrie, il doit croire d'après ma profession de foi que je ne suis mû par aucune passion, mais que je tiens fortement aux principes de justice éternelle. Toute chose qui dégénérant de son utilité premiere devient nuisible, doit être supprimée.

BARALY.

De l'Imprimerie de la Grande Comete, rue Honoré.